



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES GROUPES DE CONSERVATION DE VÉHICULES MILITAIRES

ADHÉRER AU MVCG France

Son utilité : La fédération française de véhicules militaires et reconstitueurs, FFMVCG, n'est autre que la représentante officielle des collectionneurs auprès du gouvernement. Les autorités en général ne prêtent attention qu'à un seul interlocuteur, en l'occurrence notre fédération. L'union fait la force, et plus nous serons nombreux, plus notre discours, nos requêtes comme nos éventuelles protestations auront du poids auprès du gouvernement. Pour info, chaque discipline possède sa fédération et cela ne date pas d'aujourd'hui : l'équitation, le rugby, la danse, le judo, le parachutisme... toutes ont besoin d'un porte-parole et d'une délégation auprès des autorités en cas de besoin.

Ses actions : Ces dernières années, la FFMVCG qui s'est battue et a obtenu gain de cause contre des projets de lois nuisant gravement à l'avenir de notre passion. Grâce à elle, nous avons évité, pour n'en citer que quelques-unes :

- La mise en place obligatoire de ceinture de sécurité dans nos véhicules.
 - La loi amiante, visant à saccager nos véhicules pour des coûts exorbitants.
 - La LSI (Loi Sécurité Intérieure) condamnant les propriétaires d'engins militaires anciens à les détruire à leur frais.
 - Les lois interdisant les radios, les canons tractés, les blindés, déjà les armes neutralisées...
 - Les modifications, allègements ou suppressions des contrôles techniques des VL ou PL.
- Tous, nous sommes concernés par ces sujets, propriétaires de véhicules comme collectionneurs de militaria.

Dans ses actions, il ne faut pas oublier non plus notre participation active à la FFVE en tant que responsable de la partie véhicules militaires. Cette position nous permet d'être au plus près des informations et de pouvoir réagir aussitôt. Cela sous-entend aussi des renseignements utiles pour les adhérents désireux d'immatriculer un véhicule militaire particulier.

Le coût d'une adhésion : La cotisation annuelle, pour être membre de la FFMVCG, est de **30 €** par adhérents. (**45€** pour un couple vivant sous le même toit; **15€** pour une personne de moins de 25 ans.

Avantages aux membres MVCG : En devenant membre, l'investissement de vos 30 euros annuels est largement rentabilisé par les avantages acquis suivants :

- Adhésion directe à la FFVE (par l'intermédiaire du MVCG France)
- 10 % de remise sur l'abonnement Véhicules Militaires magazine.
- 10 % de remise auprès des assurances Bailly pour couvrir vos véhicules.
- 10 % de remise chez JEEPSUDEST, fournisseur de pièces mécaniques Jeep et autres.
- 10 % de remise de JEEPEST, autre fournisseur de pièces détachées.
- 10 % de remise chez Doursoux (équipements et militaria)
- 25 % de remise chez ORDNANCE MILITARIA (pochoirs)
- entre 5 et 10 % de remise chez LA CARTE GRISE DE COLLECTION sur votre dossier.
- 50 % de remise sur le dossier relatif à l'attestation « carte du collectionneur ». 25 € contre 50 pour les non fédérés.
- remise chez notre partenaire Objet de com via la boutique **MVCG**

FFMVCG

Mairie d'Isigny-sur-Mer

Rue Thiers

BP 106

14230 Isigny-sur-Mer

www.mvcgfrance.org



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES GROUPEES DE CONSERVATION DE VÉHICULES MILITAIRES

FICHE MÉMO ADHESION CLUB MVCG FRANCE

Nom du club :

Nom du président :

Adresse siège social :

.....

Tél Président :

Adresse email :

DOCUMENTS A FOURNIR

- Statuts de l'association
- Assurance RC club à jour
- Règlement intérieur
- Copie du journal Officiel de parution de l'association
- Composition du bureau
- Chèque de 30 € par adhérents / 45€ pour un couple vivant sous le même toit / 15€ pour un jeune (- de 25 ans)

L'ensemble des documents est à renvoyer au président à l'adresse suivante :

MVCG FRANCE
JEAN YVES MENARD
BP 50016
19, Route de la gare
16720 SAINT MEME LES CARRIERES